



## **Covid-19 – Formations**

**Le 9 avril 2020**

Madame, monsieur,

Chère collègue, cher collègue,

Face aux incertitudes sur le retour à une vie normale, face aux doutes qui parfois nous assaillent quant à l'issue de cette crise sanitaire, ne cédon pas au découragement. Poursuivons ensemble à élaborer des solutions pour assurer à nos étudiants un avenir professionnel.

Je sais l'urgence à donner à toute la communauté universitaire une perspective quant aux examens et aux différentes échéances concernant le déroulé des recrutements des étudiants.

Face aux multiples difficultés rencontrées ou anticipées, de nombreuses solutions d'urgence ont déjà été déployées. Elles ne peuvent répondre à toutes les questions légitimes que se posent encore chacune et chacun d'entre vous. En effet, le questionnement récurrent de la durée de cette crise fait apparaître quotidiennement de nouvelles interrogations qui appellent à des adaptations aux solutions apportées hier.

### **Ne pas décaler la seconde session en septembre**

Comme annoncé par le président dans son courrier du 16 mars dernier, l'université de Poitiers ne souhaite pas décaler la seconde session en septembre. Les examens doivent se dérouler avant la fin du mois de juin. Il est essentiel que les étudiants, qui sont dans l'obligation de travailler durant l'été, puissent être disponibles. Nous devons aussi permettre aux étudiants de fin de cycle, qui souhaitent poursuivre leurs études, à l'université de Poitiers ou dans un autre établissement, de pouvoir valider le cycle pour être admis dans leur nouvelle formation et commencer l'année universitaire 2020-2021 dès septembre. Il en est de même, pour ceux qui souhaitent changer d'établissement en cours de cycle : ils doivent valider leur année préalablement au début des cours dans leur nouvel établissement. Enfin, il est important de ne pas ajouter une pression supplémentaire sur les équipes administratives et pédagogiques à la sortie de l'été après une séquence très éprouvante.

### **L'adaptation des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (MCCC) et des examens**

Les modalités de validation des années et des diplômes sont en cours d'adaptation au regard des difficultés posées par la crise sanitaire qui accentue les inégalités entre les étudiants et

augmente la fracture numérique, sociale et sanitaire. La tentation aurait pu être grande de remplacer, dès à présent, la totalité des examens du semestre pair prévus en présentiel du 4 mai au 16 mai 2020 par une stricte organisation à distance. Une substitution systématique des examens en présentiel par une évaluation à distance ne peut pas devenir une règle à l'université de Poitiers compte tenu des spécificités propres à chaque formation et du risque de fracture numérique.

L'incertitude sur la durée des mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire induit de facto une inconnue sur la date à laquelle nous serons en mesure de reprendre nos activités dans des conditions normales ou quasi-normales. Il est peu probable que nous soyons en mesure d'organiser les examens du semestre pair en présentiel tel que prévu initialement, dans la mesure où cela implique obligatoirement le regroupement des étudiantes et des étudiants dans des salles ou des amphis. Ces regroupements, même après un déconfinement progressif, partiel ou total, régionalisé ou non, seront très certainement interdits ou du moins limités.

Les discussions que je conduis actuellement avec vos assesseurs à la pédagogie, en préparation de la CFVU qui se déroulera à distance le jeudi 16 avril 2020, ont pour objectif de veiller à une égalité de traitement pour chacune et chacun des étudiants. Elles se situent à deux niveaux :

Nous travaillons à l'élaboration de principes généraux pour les aménagements des MCCC à l'échelle de l'établissement visant à les **alléger** et à **diminuer le nombre d'épreuves**. Les aménagements proposés à l'échelle de chaque formation devront strictement s'inscrire dans ce cadre général.

Nous travaillons également à l'aménagement de la validation du semestre pair si les examens en présentiel ne pouvaient pas se tenir. Ces aménagements prennent en compte deux conditions :

- le nombre de notes disponibles pour les étudiants d'une même promotion avant la période de confinement
- le nombre d'évaluations menées à distance pendant la période de confinement après réalisation d'un état des lieux par les équipes pédagogiques veillant à garantir une égalité de traitement pour tous les étudiants de la promotion.

Au cas où la formation ne remplit aucune de ces deux conditions, alors l'hypothèse d'un semestre blanc ne peut donc être écartée.

Pour les années diplômantes à visée d'insertion professionnelle (DEUST2, DUT2, LP, M2, Diplôme d'Ingénieur), sur recommandation du réseau des vice-présidents CFVU, l'année universitaire pourrait être décalée jusqu'au 31 décembre pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de réaliser leur stage.

Ce sont bien entendu les responsables de chaque formation en lien étroit avec les équipes pédagogiques qui, au plus près des étudiantes et des étudiants, sont les plus à même d'apprécier les aménagements à mettre en œuvre pour leur formation, avec vos assesseurs à la pédagogie qui vous consultent régulièrement. Aucune décision ne peut être prise de manière uniforme ni à l'échelle de l'établissement ni à l'échelle d'une composante. Dans ce contexte

exceptionnel, le travail concerté entre vos assesseurs à la pédagogie, vos scolarités de composante et la scolarité centrale sera primordial.

A ce jour aucune décision n'est formellement retenue. Il s'agit d'hypothèses de travail qui s'inscrivent dans le cadre de la CFVU du 16 avril 2020. Tant que les débats et les délibérations de la CFVU ne se sont pas tenus, aucune communication officielle auprès des étudiants ne peut intervenir. Je reviendrai vers vous pour vous faire part des décisions qui seront appliquées à l'université de Poitiers.

### **Conséquences de la crise sanitaire pour la Formation tout au long de la vie**

Les circonstances actuelles ont un impact particulièrement important sur l'activité de formation tout au long de la vie (FTLV) dans notre établissement. La formation continue et l'alternance sont par essence l'expression d'une interaction entre les activités de l'entreprise, celles de l'université et/ou du Centre de formation par l'apprentissage (CFA-sup Nouvelle-Aquitaine) pour ce qui concerne plus particulièrement l'apprentissage. Les difficultés actuelles des entreprises s'ajoutent aux nôtres dans le fonctionnement de partenariats d'ordinaire très actifs au profit des stagiaires de la formation continue et des alternants.

La crise sanitaire ayant un impact différencié sur chaque entreprise selon sa taille et son secteur d'activité, il n'est pas de règle générale qui puisse fixer de manière indifférenciée notre activité en lien avec les entreprises, qu'elles agissent comme prescripteurs de formation professionnelle ou comme lieux d'accueil pour nos apprentis. Par ailleurs, l'établissement est comme toutes les structures d'accueil dans l'incertitude quant à la durée des mesures exceptionnelles. La date à laquelle nous pourrions par conséquent reprendre nos activités reste inconnue, ce qui rend aléatoire toute programmation trop rigide.

L'ensemble des services dédiés de l'établissement en lien avec la vice-présidente en charge de la Formation tout au long de la vie, Nathalie Martin-Papineau, travaillent activement à la résolution des difficultés induites par la situation actuelle. Vous trouverez dans [la fiche annexe ci-jointe](#) un point de situation sur l'apprentissage/alternance et la formation professionnelle continue (reprises d'études, VAPP, VAE, actions de formation continue). Cette fiche sera régulièrement mise à jour en fonction de l'évolution des situations et de la réglementation.

Je souhaite pour terminer remercier l'ensemble des collègues - BIATSS, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs - qui grâce à leur implication quotidienne, permettent à notre université de continuer à fonctionner dans le cadre de ses missions administratives, pédagogiques et de recherche.

En vous espérant toutes et tous en bonne santé,

Bien à vous,

Virginie LAVAL

Vice-Présidente en charge des formations

Présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)